

TOILETTES du PETIT MARCHÉ

LE MAIRE. - Messieurs, je tiens à vous informer que les toilettes du Petit Marché vont bientôt commencer et que c'est M. BAILLIF qui a été chargé de l'exécution des travaux pour un montant de 909.000 F. au budget primitif nous avions prévu une somme de 1.000.000 de F.

Je dois ajouter qu'après avoir examiné de très près la décision du Conseil Municipal et notamment les arguments présentés ici par notre collègue AUBER, je ne crois pas que les toilettes, là où elles vont être construites, puissent gêner en quoi que ce soit, s'il fallait un jour agrandir le Petit Marché.

Je vous demande, Messieurs, d'approuver la décision que j'ai prise. Ce serait-ce que pour me permettre de donner satisfaction aux marchands qui me l'ont instamment demandée.

A l'unanimité, le Conseil approuve la décision du Maire.

*M. Denis, le 23 décembre 1960  
P. le Maire et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Alcide J. Bolotti*